

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'ERAFP concilie performance sociale, environnementale et financière

*Paris, le 2 juillet 2018 – Dans son rapport annuel, l'ERAFP souhaite donner une image plus précise de la performance sociale, environnementale et financière de son activité en 2017.*

Le Régime additionnel poursuit sa montée en charge, avec une augmentation des prestations servies de 32 % en 2017 (368 M€). Si les bénéficiaires percevant leur prestation en capital restent majoritaires, le nombre de bénéficiaires d'une rente devient significatif (plus de 100 000). Soucieux de préserver le pouvoir d'achat des prestations servies à ses bénéficiaires, le conseil d'administration de l'ERAFP a décidé d'augmenter la valeur de service du point à hauteur de l'inflation (+1 %).

Cela a été rendu possible par la bonne santé économique du Régime, qui affiche une performance financière de 6,6 % sur les cinq dernières années (taux de rendement interne annualisé en valeur boursière – il a été de 5,5 % en 2017). Cette mesure conforte la conviction de l'ERAFP qu'il existe une corrélation positive entre investissement socialement responsable (ISR) et performance financière pour un investisseur de long terme.

Fort du statut règlementaire que le Gouvernement a donné en 2017 à sa politique ISR, l'ERAFP s'attache à mieux évaluer les effets concrets, notamment en termes de productivité sociale et environnementale des investissements.

Capable d'apporter chaque année à l'économie 2,5 Mds€ de capital patient, l'ERAFP finance ainsi le développement des PME cotées ou non cotées, riche en emplois et levier de diffusion de l'innovation à l'appareil productif, de même que le logement, les infrastructures de réseaux et de transition énergétique. Sur la durée du quinquennat, l'ERAFP aura donc investi 12,5 Mds€.

Pour la transition climat, conformément aux objectifs fixés par l'accord de Paris, l'ERAFP s'attache à renforcer la contribution de ses investissements au respect de la trajectoire 2°C en 2050, complétant l'analyse climat de ses portefeuilles d'actifs (intensité carbone, part verte dans les mixes énergétiques, intensité de contribution à la transition climat, émissions évitées). Le portefeuille d'actions apparaît notamment en ligne avec les réductions d'intensité carbone prévues dans les trajectoires 2°C d'ici à 2050. Par ailleurs, les parts d'énergies fossiles des portefeuilles d'obligations d'entreprises et d'actions sont déjà alignées avec ce que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) envisage pour 2030.

*Vous pouvez consulter le détail de ces informations en téléchargeant le Rapport d'activité annuel 2017, disponible sur le site Internet du RAFP ([www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)).*

---

### **L'ERAFP : 1<sup>er</sup> fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR**

*Avec près de 30 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence.*

*L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 45000 employeurs et près de 1,8 milliard d'euros de cotisations collectées en 2017. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.*

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → [www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)

**CONTACT PRESSE** Virgile Bourcart - T 01 58 50 96 71 E [virgile.bourcart@erafp.fr](mailto:virgile.bourcart@erafp.fr)